

SIMPLIFICATION DE L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



TERRE
VALSE
RHÔNE
**DÉCHETS
MÉNAGERS**



À compter du 2 novembre 2026, l'accès aux trois déchèteries du territoire — Champfromier, Injoux-Génissiat et Valserhône — évolue pour se simplifier.

Fini la carte de déchèterie : l'accès se fera automatiquement grâce à la lecture de votre plaque d'immatriculation.

Afin de vous laisser le temps d'enregistrer votre véhicule sur la plate-forme dédiée, votre carte de déchèterie restera active jusqu'au 31 décembre 2026.

Au 1^{er} janvier 2027, l'accès ne pourra se faire que par détection de la plaque d'immatriculation.

Pour enregistrer votre (vos) véhicule(s) rien de plus simple : rendez-vous sur la plate-forme en scannant le QR Code ou en suivant le lien et laissez-vous guider.



<https://terrevalserhone.fr/decheteries-du-territoire/>

NOMBRE DE DROIT D'ACCÈS PAR AN

**30 UNITÉS
GRATUITES**

Droits d'accès consommés à chaque passage

Véhicule particulier



1 unité

Véhicule utilitaire



< 2 tonnes

2 unités



> 2 et < 2.75 tonnes

3 unités



> 2.75 et < 3.5 tonnes

6 unités



Lorsque j'ai
utilisé toutes mes
unités, je peux
en acheter de
nouvelles via
mon compte.

Conception : Terre Valserhône l'Interco - Ne pas jeter sur la voie publique



Terre Valserhône l'Interco
accueilDM@terrevalserhone.fr



**TERRE
VALSE
RHÔNE
L'INTERCO**